



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-100

Séance du 16 novembre 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi seize novembre à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le dix novembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 25

Ayant pris part à la
délibération : 31

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Madame Françoise HOULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Claude ROQUES donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Henri VIAULES donnant procuration à Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Raoul DERUS, Madame Isabelle CALMET, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

**Objet de la délibération : Création, aménagement et entretien de la voirie :
Programme de travaux de voirie 2023 – Demande de subvention auprès du
Département au titre du Fonds de Développement Territorial – Aide à la voirie
d'intérêt local**

Monsieur le Président informa l'assemblée que le Département a décidé de reconduire, pour 2023, le programme « Fonds de Développement Territorial – concours financier aux travaux de voirie d'intérêt local ».

Pour le canton du Haut Dadou, cette aide s'élève à 314 493,04 € et, après répartition, l'enveloppe allouée à la Communauté de Communes Centre Tarn représente une subvention globale de 119 607,64 €.

COMMUNE	MONTANT DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES HORS TAXES EN €	TAUX DE SUBVENTION COMMUNAL	SUBVENTION SOLLICITÉE 2023 EN €
ARIFAT	30 515,00 €	40 %	12 206,00 €
FAUCH	63 821,46 €	40 %	25 528,58 €
LABOUTARIÉ	9 981,47 €	45 %	4 491,66 €
LAMILLARIÉ	14 004,48 €	45 %	6 302,02 €
LOMBERS	22 462,87 €	45 %	10 108,29 €
MONTREDON-LABESSONNIÉ	10 985,79 €	45 %	4 943,61 €
ORBAN	40 982,79 €	45 %	18 442,26 €
POULAN POUZOLS	11 727,91 €	45 %	5 277,56 €
SIEURAC	4 270,00 €	45 %	1 921,50 €
TERRE-DE-BANCALIE	67 524,80 €	45 %	30 386,16 €

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de solliciter ladite subvention susvisée.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

